

Pratiques d'Hygiène en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées



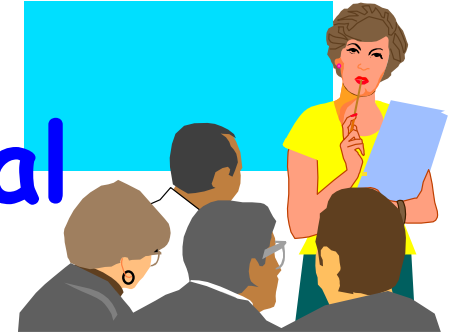
Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales Midi-Pyrénées
Commission de Coordination Régionale des Vigilances
Antenne Régionale Midi-Pyrénées CCLIN Sud-Ouest

2007





Groupe de Travail Régional



- ✓ **Animation DRASS – CCREVI / Antenne Régionale Midi-Pyrénées CCLIN Sud-Ouest**
 - Dr Hélène SGRO
 - Dr Sophie VAN DE STEENE et Elisabeth GALY

- ✓ **Groupe de travail : 14 personnes**
 - Médecin inspecteur, praticien hospitalier en odontologie, médecin gériatre, attachée conseil général, directrice d'établissement, cadre de santé, infirmière coordonnatrice, infirmière hygiéniste

- ✓ **Groupe de relecture : 13 personnes**
 - Médecin inspecteur, médecin coordonnateur, médecin gériatre, médecin responsable CCLIN Sud-Ouest, directeur d'établissement, cadre de santé, infirmière coordonnatrice, cadre de santé hygiéniste, infirmière, aide-soignant

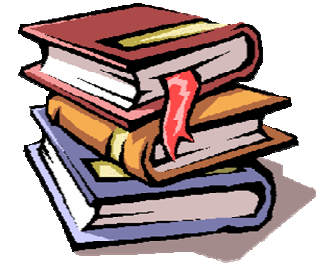


Introduction

✓ EHPA sont des

- milieux de vie et de convivialité
- lieux de soins et d'accompagnement de fin de vie qui doivent prendre en compte :
 - le risque infectieux au regard de la fragilité des personnes âgées
 - et développer une culture commune avec les établissements de santé


Introduction



Programme régional de santé publique de Midi-Pyrénées

- ✓ **Volonté de promouvoir « le bien vieillir » par**
 - la promotion des bonnes pratiques de prise en charge
 - le développement de la sécurité sanitaire
 - la lutte contre la iatrogénie
 - la sensibilisation et la formation des personnels aux pratiques d'hygiène

- ☛ **ces 4 points participant à la démarche qualité**

- 
- ✓ **Document est destiné**
 - à l'ensemble des personnels
 - aux intervenants
 - aux visiteurs

 - ✓ **Il est composé sous forme de fiches**
 - d'un document relié
 - de fiches
 - avec code couleur par thème
 - 1 fiche par type de recommandations

Sommaire

Principes de base :

- tenue professionnelle
- précautions standard
- précautions complémentaires

Application lors des soins d'hygiène et de confort :

- toilette corporelle
- hygiène bucco-dentaire
- changement des protections
- entretien du matériel de toilette

Application à la logistique :

- hygiène et repas
- circuits du linge et des déchets
- entretien des locaux

Conduites à tenir spécifiques :

- accidents avec exposition au sang et liquides biologiques
- gale

PRINCIPES DE BASE

TENUE PROFESSIONNELLE

PRÉCAUTIONS STANDARD

PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES

**P
R
I
N
C
I
P
E
S

D
E

B
A
S
E**

L'HYGIENE DES MAINS

Les mains sont le premier vecteur de transmission des infections (80 % des infections sont manuportées).



L'hygiène des mains, moyen simple et efficace, est la base de la lutte contre les infections.



L'OBJECTIF MAINS PROPRES S'APPLIQUE A TOUS professionnels, résidents, visiteurs et intervenants

DANS LES GESTES DE LA VIE COURANTE, CHACUN SE LAVE LES MAINS



➤ **AVANT** le repas



➤ **APRES** avoir éternué ou s'être mouché



➤ **APRES** être allé aux toilettes



➤ **APRES** avoir touché un animal

LES SOINS D'HYGIÈNE ET DE CONFORT

2- HYGIENE BUCCO-DENTAIRE et ENTRETIEN DES PROTHESES DENTAIRES

Objectifs : Préserver l'image du résidant, ses capacités de nutrition et d'élocution.

Préalable : Examen de l'état de la bouche et des prothèses réalisé par un praticien, à consigner dans le dossier du résidant.

Le matériel

Il est individuel, identifié, propre et en bon état.

- coffret de rangement
- brosse à dents et brosse pour prothèse
- boîte pour prothèse

Les produits

- dentifrice
- comprimés antiseptiques pour prothèses
- compresses



QUAND ?

le matin, après chaque repas et **impérativement le soir.**

COMMENT ?

Je réalise un lavage simple des mains ou une friction avec une Solution Hydro Alcoolique avant et après les soins.

Je porte des gants à usage unique.

Pour les dents : brossage **et** rinçage ; en cas d'impossibilité, l'hygiène de la bouche sera pratiquée au doigt avec une compresse imbibée d'eau.

Pour les prothèses :

➤ Brossage avec du dentifrice et rinçage, puis immersion dans la boîte à prothèse avec un comprimé antiseptique (en suivant les recommandations du fabricant) et rinçage avant la remise en place de la prothèse.

➤ Si la prothèse n'est pas portée la nuit, après nettoyage et rinçage, la laisser immergée dans sa boîte avec de l'eau claire quotidiennement renouvelée.



HYGIÈNE ET REPAS

LE PERSONNEL

- se lave les mains AVANT ET APRÈS les manipulations des denrées alimentaires ou toutes autres activités de restauration ;
- incite les résidents au lavage des mains avant chaque prise alimentaire.

LA CONSERVATION DES ALIMENTS

- Vérifier les délais de conservation des aliments.
- Conserver tous les produits frais et les produits entamés dans un réfrigérateur.
- Les réfrigérateurs des offices alimentaires ne doivent contenir que des aliments. Ils sont nettoyés et désinfectés régulièrement (au minimum une fois par mois) et systématiquement en cas de salissures.

LA TABLE

- Changer les serviettes au minimum tous les jours ou à chaque repas si nécessaire.
- Faire couler l'eau avant de remplir les carafes.
- Nettoyer les tables AVANT et APRES le repas avec une lingette et un détergent.



NETTOYAGE DE LA VAISSELLE

- ☞ lavage en machine: Respecter le cycle de lavage, séchage et les consignes d'entretien du lave-vaisselle.
Contrôler la propreté et le séchage de la vaisselle.
- ☞ lavage manuel : Laisser sécher spontanément ou sécher avec du papier à usage unique;
en cas d'utilisation de torchons, les changer systématiquement après chaque usage.



**Ranger la vaisselle dans des placards propres et ordonnés.
Nettoyer les carafes et les verres de chevet une fois par jour.**

L'utilisation des éponges est à proscrire

Les produits de nettoyage doivent être agréés contact alimentaire

LES CIRCUITS : LE LINGE SALE



LINGE PRIS EN CHARGE PAR L'ETABLISSEMENT

COLLECTE

- Je manipule le linge sale avec des gants, en évitant tout contact avec la tenue professionnelle.
- Je veille à ne pas laisser d'objets (dentiers, matériel de soins...) dans les draps.
- Je ne secoue pas le linge.
- Je ne dépose pas le linge sale directement sur le sol.
- J'assure un pré-tri en respectant les consignes en vigueur dans l'établissement.
- Je remplis les sacs aux 2/3 et les ferme avant enlèvement.
- J'applique les précautions contact si nécessaire.

TRANSPORT

- dans des sacs fermés.
- dans des chariots nettoyés entre chaque collecte.

STOCKAGE

- Le stockage dans le service ne doit pas excéder 24 h.
- Dans tous les cas dans un local spécifique, ventilé, nettoyé une fois par jour.
- Les sacs sont stockés dans un contenant.

LINGE PRIS EN CHARGE PAR LES FAMILLES

Les vêtements des résidents pris en charge par la famille sont stockés :

- dans la salle de bain du résident
- dans un sac plastique et / ou un contenant fermé régulièrement nettoyé

Pour le linge des résidents porteurs de BMR :

- Emballer le linge dans un sac fermé.
- Réaliser un lavage des mains après manipulation du linge sale.
- Traiter le linge le plus rapidement possible sans le mélanger avec le linge de la famille.
- Procéder à un lavage en machine à des températures de 60 à 90° en fonction de la nature du linge et au moins à 40°.
- Une phase de javellisation est possible pour le linge qui le supporte.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE GALE

Mesures liées au linge

Concernent tous les textiles en contact avec les personnes pour lesquelles un traitement est mis en place

➤ **Les textiles supportant le lavage à 60° :**

Mettre le linge dans un sac fermé hermétiquement sous double emballage.
L'acheminer vers la blanchisserie.

➤ **Pour les autres textiles**

- Vaporiser le linge avec un produit scabicide et le mettre dans un sac fermé.
- Laisser en contact le temps préconisé par le fabricant.
- Transport à la blanchisserie sous double emballage et traitement habituel.

➤ **Matelas, oreillers, fauteuils**

- Pulvériser le produit sur toutes les surfaces (insister sur les coutures).
- Laisser en contact selon la durée préconisée par le fabricant.
- Nettoyer-désinfecter selon la procédure en vigueur à l'aide d'un détergent-désinfectant.

Mesures liées au matériel

➤ **sangles de lève-malade, attelles, écharpes de maintien, peigne, brosse, bonnet, pantoufles, chaussures**

Mettre dans un sac et laisser en *contact* avec produit selon la durée préconisée par le fabricant puis nettoyer-désinfecter ou laver en fonction des objets concernés.

Mesures liées à l'environnement

Dans la gale commune l'entretien de l'environnement est à réaliser selon le protocole habituellement en vigueur dans l'établissement.

Dans la gale profuse la décontamination des lieux de vie par un acaricide est à décider en lien avec les autorités sanitaires.



Pour en savoir plus...

✓ Document disponible sur le

■ Site DRASS

www.midipy.sante.gouv.fr

• Rubrique santé de l'homme - vigilances sanitaires

■ Site CCLIN Sud-Ouest

www.cclin-sudouest.com

• Rubrique thématique « EHPAD »

